

19 oct 2014 -19:39

La Belgique prend des mesures complémentaires contre Ebola

Une de ces mesures est l'introduction des contrôles de température à Brussels Airport, en supplément des contrôles effectués depuis les aéroports des pays à risque. Il s'agit d'une mesure de sécurité complémentaire, qui permettra également de diminuer le sentiment grandissant d'insécurité. Cette mesure se place dans l'approche globale de l'aéroport national et complète les mesures qui avaient déjà été prises par Brussels Airport et Brussels Airlines.

- Les contrôles de températures ou "entry screenings" se font auprès des passagers des vols provenant des trois pays touchés de l'Afrique de l'Ouest lors de leur arrivée à Brussels Airport. Il s'agit de 4 vols par semaine. Les passagers qui ont de la température sont contrôlés par un infirmier et, en cas de besoin, par un médecin de l'aéroport.
- Les voyageurs à destination de la Guinée, du Liberia et du Sierra Leone sont informés de manière proactive sur l'épidémie d'Ebola qui sévit actuellement en Afrique de l'Ouest grâce à des flyers distribués à l'aller et au retour des pays touchés.
- La procédure pour le traitement sécurisé des bagages sera également renforcée. Lors du départ d'un pays à risque, toutes les denrées alimentaires seront supprimées des bagages. Les bagages seront placés dans des containers et subiront un contrôle supplémentaire. Les éventuels bagages suspects seront détruits par une firme spécialisée à Brussels Airport, les autres bagages pourront être décontaminés dans le container.
- Des formations approfondies seront organisées pour les différents groupements professionnels à Brussels Airport, dont une formation sur la façon de nettoyer les avions de manière sécurisée.
- Pour soutenir les formations, différentes simulations seront organisées (par exemple avec un passager malade à bord).
- Le personnel de Brussels Airport sera encore informé intensivement sur l'épidémie actuelle d'Ebola, et sur les mesures de protection que doivent prendre les différents groupes professionnels. Cette information complète celle déjà donnée par Brussels Airport et Brussels Airlines.
- Les procédures existantes seront constamment évaluées et adaptées si nécessaire.
- Brussels Airport, Brussels Airlines, les autorités fédérale et régionales collaborent étroitement, ainsi que les autres entreprises actives à l'aéroport national.
- Les réglementations internationales, les avis de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Règlement Sanitaire International continueront à être suivis et respectés.

Notre pays a nommé vendredi dernier le dr. Erika Vlieghe de l'Institut de Médecine Tropicale comme coordinatrice Ebola. Le dr Daniel Reynders du SPF Santé publique la secondera dans cette tâche. Leur tâche consiste à coordonner les actions Ebola dans notre pays et à donner les avis scientifiques et médicaux à la ministre de la Santé publique.

Comment se déroule un contrôle de température ?

Dès le prochain vol en provenance d'Afrique de l'Ouest, tous les passagers subiront un contrôle de température, qu'ils soient en transit et se rendent vers une autre destination, qu'ils continuent de voyager vers une autre destination ou qu'ils restent dans notre pays.

- Un infirmier prend la température de chaque passager à l'arrivée.
- Les passagers qui ne présentent pas de fièvre reçoivent des informations et peuvent continuer leur voyage.
- Le passager qui présente de la fièvre est isolé et sa température est à nouveau contrôlée. Le passager est interrogé sur son historique de voyage.
- Le passager est ensuite ausculté par un médecin, qui se consulte avec l'inspecteur d'hygiène.
- Si les médecins décident qu'il est possible que ce soit un cas probable, le passager est emmené vers un hôpital pour des examens complémentaires.

Plus d'infos:

Vinciane Charlier

Porte-parole adjointe du SPF Santé publique, 0475/ 93 92 71

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be